

## ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS HAUTE- Savoie

04 50 51 97 65

04 50 51 97 47

LDLlegales74@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



COMMUNE DE DOMANCY

Avis rectificatif du 16/05/22

M. Serge REVENAZ - Le Maire  
Mairie - 419 route de Letraz 74700 DOMANCY  
Tél : 04 50 58 14 02 - Fax : 04 50 91 21 11  
mél : mairie@domancy.fr  
Référence : MEDIC2022**Objet :** Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, une pharmacie et les aménagements extérieurs.**critères d'attribution :****au lieu de :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).**lire :** Merci de consulter le RCPour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.mp74.fr>

308243200



COMMUNE D'ARACHES LA FRASSE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-Paul CONSTANT - Maire  
Mairie - 64, route de Frévuard - 74300 ARACHES LA FRASSE  
Tél : 04 50 90 03 40 - mél : marches.publics@aracheslafrasse.fr  
web : <http://aracheslafrasse.fr>  
SIRET 21740014200014

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

**Objet :** Travaux neige de culture - Programme 2022**Référence acheteur :** 2022-MT-011**Type de marché :** Travaux**Procédure :** Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

**Lieu d'exécution :** Domaine skiable des Carroz

74300 Araches la Frasse

**Durée :** 3 mois.**Description :** La consultation concerne le lot travaux publics pour la réalisation de tranchées, la fourniture et la pose de réseaux (principalement canalisations hydrauliques et réseaux secs y compris tirage de câbles), le pose de regards de neige ou regard spéciaux (y compris réseaux).**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Aptitude à exercer l'activité professionnelle :**

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

**Capacité économique et financière :****Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 50% La valeur technique de la prestation, y compris le planning d'exécution

- 50% Prix

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

**Remise des offres :** 14/06/22 à 12h00 au plus tard.**Renseignements complémentaires :**

Ce marché est décomposé en 3 lots, toutefois, les 2 lots 'Neige de culture' ne feront pas l'objet d'une mise en concurrence pour des raisons techniques en application de l'article R2122-3 du code de la commande publique.

**Envoi à la publication le :** 16/05/22Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

308167700



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE)

Avis d'appel public à la concurrence

M. Joël BAUD-GRASSET - Président  
2107, Route d'Annecy 74330 POISY - Tél : 04 50 33 50 60  
mél : info@syane.fr - web : <http://www.syane.fr>  
SIRET 25740008500078

Groupement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

**Durée :** 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Objet :** TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RECONSTRUCTION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY**Référence acheteur :** ME22139**Type de marché :** Travaux**Procédure :** Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

**Lieu d'exécution :** 2107, Route d'Annecy - 74330 POISY**Durée :** 12 mois.**Description :** Accord-cadre à bons de commande, limité à 150.000 € HT sur la durée globale du marché (1 an + 3 reconductions annuelles éventuelles, soit 4 ans maxi).**Classification CPV :**

Principale : 45316110 - Installation de matériel d'éclairage public Complémentaires : 50232100 - Services d'entretien de l'éclairage public

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Syndicat mixte ouvert

Valeur estimée hors TVA : 150 000,00 €

**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Aptitude à exercer l'activité professionnelle :**

Liste et description succincte des conditions :

Voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :****Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :****Voir règlement de consultation**  
**Référence professionnelle et capacité technique :**  
**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Voir règlement de consultation

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

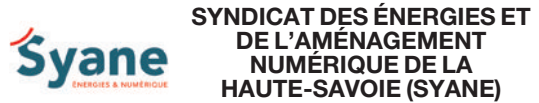
- 60% Prix

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

**Remise des offres :** 10/06/22 à 12h00 au plus tard.**Envoi à la publication le :** 16/05/22Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

308057400



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE)

Avis d'appel public à la concurrence

M. Joël BAUD-GRASSET - Président  
2107, Route d'Annecy 74330 POISY - Tél : 04 50 33 50 60  
mél : info@syane.fr - web : <http://www.syane.fr>  
SIRET 25740008500078

Groupement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

**Durée :** 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Objet :** TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RECONSTRUCTION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE MARGENCEL**Référence acheteur :** ME22138**Type de marché :** Travaux**Procédure :** Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

**Lieu d'exécution :** 2107, Route d'Annecy - 74330 POISY**Durée :** 12 mois.**Description :** Accord-cadre à bons de commande, limité à 350.000 € HT sur la durée globale du marché (1 an + 3 reconductions annuelles éventuelles, soit 4 ans maxi)**Classification CPV :**

Principale : 45316110 - Installation de matériel d'éclairage public Complémentaires : 50232100 - Services d'entretien de l'éclairage public

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Syndicat mixte ouvert

Valeur estimée hors TVA : 350 000,00 €

**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Aptitude à exercer l'activité professionnelle :**

Liste et description succincte des conditions :

Voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :****Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**  
**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Voir règlement de consultation

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

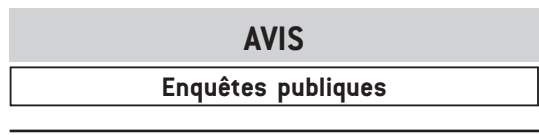
- 60% Prix

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Remise des offres :** 10/06/22 à 12h00 au plus tard.**Envoi à la publication le :** 16/05/22Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

308243500



AVIS

Enquêtes publiques



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Communes d'AMANCY, ANNEMASSE, ARBUSIGNY, ARENTHON, ARRACHES LA FRASSE, ARTHAZ-PONT DE NOTRE DAME, AYZE, BONNEVILLE, BRIZON, CHATILLON SUR CLUSES, CLUSES, CONTAMINE-SUR-ARVE, CORNIER, CRANVES-SALES, ETEAUX, ETREMBIERES, FAUCIGNY, FILLIERE, GAILLARD, LA CHAPELLE RAMBAUD, LA MURAZ, LA ROCHE-SUR-FORON, LE GRAND-BORNAND, LE REPOSOIR, MARGIGNIER, MARNAZ, MONNETIER MORNEIX, MONT SAXONNEX, NANCY SUR CLUSES, NANGY, PERS-JUSSY, REIGNIER-ESERY, SAINT-JEAN-DE-THOLOME, SAINT-LAURENT, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, SAINT-SIGISMOND, SAINT-SIXT, SCIENTRIER, SCIONZIER, THYEZ, VETRAZ-MONTHOUX, VOUGY****Objet :** Plans de gestion de la végétation et des matériaux solides de l'Arve et de ses Affluents - partie aval**Pétitionnaire :** Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° DDT-2022-0613 du 22 avril 2022 est prescrite, sur le territoire des communes d'AMANCY, ANNEMASSE, ARBUSIGNY, ARENTHON, ARRACHES LA FRASSE, ARTHAZ-PONT DE NOTRE DAME, AYZE, BONNEVILLE, BRIZON, CHATILLON SUR CLUSES, CLUSES, CONTAMINE-SUR-ARVE, CORNIER, CRANVES-SALES, ETEAUX, ETREMBIERES, FAUCIGNY, FILLIERE, GAILLARD, LA CHAPELLE RAMBAUD, LA MURAZ, LA ROCHE-SUR-FORON, LE GRAND-BORNAND, LE REPOSOIR, MARGIGNIER, MARNAZ, MONNETIER MORNEIX, MONT SAXONNEX, NANCY SUR CLUSES, NANGY, PERS-JUSSY, REIGNIER-ESERY, SAINT-JEAN-DE-THOLOME, SAINT-LAURENT, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, SAINT-SIGISMOND, SAINT-SIXT, SCIENTRIER, SCIONZIER, THYEZ, VETRAZ-MONTHOUX, VOUGY, une enquête publique, au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, sur la demande de Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), relative à l'objet susvisé.

Un dossier est déposé à la Mairie de BONNEVILLE, siège de l'enquête, pendant 33 jours, du **lundi 16 mai 2022 à 9h00 au vendredi 17 juin 2022 inclus à 17h00**, où le public peut prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture de la Mairie.Pendant le même délai, un double du dossier est adressé aux Mairies de CLUSES, ARENTHON, LA ROCHE-SUR-FORON et ETREMBIERES, où toute personne peut en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture au public. Le dossier de demande d'autorisation peut être également consultable sur le site Internet des services de l'Etat [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Monsieur Dominique MISCIOSCIA est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Les observations peuvent être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairies de BONNEVILLE, CLUSES, ARENTHON, LA ROCHE-SUR-FORON et ETREMBIERES ou adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en Mairie de BONNEVILLE. Le public peut également transmettre ses observations par voie électronique aux adresses suivantes : [dig-arve-aval@mail.registre-numerique.fr](mailto:dig-arve-aval@mail.registre-numerique.fr) <https://www.registre-numerique.fr/dig-arve-aval>

Le commissaire-enquêteur siège en personne en Mairies de:

Communes	Dates permanence	Heures permanence
Sbonneville	Lundi 16 mai 2022	09h00-12h00
Cluses	Mercredi 18 mai 2022	14h30-17h30
Arenthon	Mardi 31 mai 2022	15h00-18h00
La Roche-sur-Foron	Vendredi 03 juin 2022	09h00-12h00
Etrembières	Mercredi 15 juin 2022	14h30-17h30
Bonneville	Vendredi 17 juin 2022	14h00-17h00

Il établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Il consigne ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves, ou défavorables à l'opération.

Dans les quinze jours à compter de la réponse du demandeur ou à l'expiration du délai qui lui est imparti, le commissaire-enquêteur transmet les dossiers d'enquête avec ses conclusions motivées à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie (direction départementale des territoires, service eau-environnement).

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur est déposée dans les Mairies concernées et publiée sur le site Internet des services de l'Etat. Ces documents sont tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

**Pour le préfet et par délégation**  
**P/Le directeur départemental des territoires**  
**L'adjoint au chef du service eau-environnement,**  
**Thomas RIETHMULLER**

305044400



Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

**Avis d'enquête publique**  
**Sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local Habitat (PLUI-H) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie**  
**Du vendredi 03/06/2022 à 9h00 au lundi 04/07/2022 à 12h****Objet de l'enquête publique**

Le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie informe le public que par arrêté n°2022\_ARURB\_002 en date du 09/05/2022 a été prescrite l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H).

**Durée de l'enquête**

Du vendredi 03/06/2022 à 9h00 au lundi 04/07/2022 à 12h00 (31,5 jours).

**Le commissaire enquêteur**

Par décision n° E2200057/38 en date du 21/04/2022, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné M Christian FONTANILLES, en tant que commissaire enquêteur.

**Composition du dossier d'enquête publique**

Le dossier d'enquête publique comporte :

- le projet de modification n°1 du PLUI-H comprenant : la procédure administrative, l'additif au rapport de présentation, le règlement modifié, la décision prise par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, les orientations d'aménagement et programmation modifiées.

- les avis émis par les personnes publiques associées et les communes, sur le projet.

**Consultation du dossier d'enquête publique**

Pendant toute la durée d'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier au siège de la Communauté de Communes, et au sein des mairies de 3 communes membres de la Communauté de Communes à savoir : Rumilly-service urbanisme, Vallières-sur-Fier et Vaulx. La consultation du dossier pourra intervenir aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jour(s) férié(s) et jours de fermeture exceptionnelle. Le dossier à consulter étant identique dans tous les lieux d'enquête ci-avant désignés, chaque personne intéressée pourra le consulter dans le lieu de son choix.

Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique sur le site internet de la Communauté de Communes ([www.rumilly-terredesavoie.fr](http://www.rumilly-terredesavoie.fr)), accessible également depuis le registre dématérialisé à l'adresse suivante :<https://www.registre-dematerialise.fr/3053>

Un poste informatique sera tenu à disposition en accès libre au siège de la Communauté de Communes aux jours et horaires habituels d'ouverture sur la période considérée, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle, afin de permettre la consultation du dossier.

**Modalités de dépôt des observations et propositions**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/3053>- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-3053@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-3053@registre-dematerialise.fr)

- Dans les registres d'enquête papiers établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la Commission d'enquête, déposés à la Communauté de Communes et au sein des mairies de 3 communes membres du territoire de Rumilly Terre de Savoie, ci-avant désignées (Rumilly-service urbanisme, Vallières-sur-Fier, et Vaulx).

- Par voie postale, au siège de l'enquête publique, à : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, 3 Place de la Manufacture - BP69, 74152 Rumilly Cedex.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête publique ne pourront pas être pris en considération par le Commissaire Enquêteur.

**Accueil du public**

Le commissaire enquêteur, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations, dans les lieux aux jours et heures suivants :

Sites et adresses des lieux d'enquête publique	Dates et horaires des permanences
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie (Siège de l'enquête publique) 3 place de la Manufacture - BP 69 74152 Rumilly Cedex	Vendredi 3 juin de 9h à 12h Mardi 21 juin de 15h30 à 18h30 Lundi 4 juillet de 9h à 12h
Mairie de Rumilly Place de l'Hôtel de Ville BP 100 74152 RUMILLY Cedex	Lundi 27 juin de 9h à 12h
Mairie de Vallières-sur-Fier 101 route d'Annecy 74150 VALLIERES-SUR-FIER	Vendredi 10 juin de 9h à 12h
Mairie de Vaulx 32, route d'Hauteville 74150 VAULX	Vendredi 17 juin de 14h à 17h